

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Madi's Friends Daycare Ltd.	Numéro de permis 2020045	Date d'inspection Le 21 septembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie les amis de Madi		Numéro de téléphone (506) 426-1532	
Adresse 255 rue Main Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2W1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	30 sept. 2024	
Commentaires : Deux éducatrices ont débuté la formation pour le certificat en éducation de la petite enfance en septembre 2023.			
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	30 sept. 2023	
Commentaires : Il y a 8 éducatrices qui n'ont pas complété leur 10 heures de développement professionnel. Un plan est mis en place pour avoir complété le 10 heures avant le renouvellement du permis.			
40(2) L'exploitant d'un établissement agréé interdit toute utilisation des sucettes ou des tétines qui sont attachées par une corde autour du cou de l'enfant.	40(2)	19 sept. 2023	19 sept. 2023
Commentaires : Lors de ma visite, deux enfants avaient leurs sucettes attachées sur une corde. L'éducatrice les a rangés dans les sacs des enfants.			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	19 sept. 2023	19 sept. 2023
Commentaires : A mon arrivé 4 éducatrices était sortit diner et aucun remplacement pour que le ratio soit conforme. A mon départ la lacune est maintenant conforme. Voir dans commentaire pour le règlement.			

Commentaires généraux

Lors de ma visite, j'ai pu observer des enfants qui fessaient la sieste et des enfants qui jouaient des jeux calmes.

Le ratio enfants-personnel peut être diminué de moitié lorsque les enfants d'un groupe font la sieste. Cette

Commentaires généraux

mesure s'applique seulement dans les situations suivantes :

- les enfants dorment ou se reposent en silence sur des matelas;
- le nombre de membres du personnel présents dans le bâtiment est suffisant pour respecter le ratio enfants-personnel;
- la santé et la sécurité des enfants ne sont pas compromises par la diminution du nombre de membres du personnel.

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 septembre 2023

Date

original signé par
Tania Walker

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 septembre 2023

Date